

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2019/01/15/2019200248/justel>

Dossier numéro : 2019-01-15/05

Titre

15 JANVIER 2019. - Arrêté ministériel interdisant temporairement la circulation en forêt pour limiter la propagation de la peste porcine africaine

Situation : Intégration des modifications en vigueur publiées jusqu'au 28-03-2019 inclus.

Source : SERVICE PUBLIC DE WALLONIE

Publication : Moniteur belge du 22-01-2019 page : 7744

Entrée en vigueur : 15-01-2019

Table des matières

Texte

[Abrogé] <AM 2019-03-13/01, art. 9, 002; En vigueur : 13-03-2019>